

Compte-rendu du 1<sup>er</sup> comité de pilotage  
des sites Natura 2000 « Iles de Houat-Hoedic » FR5312011 (ZSC) et FR5300033 (ZPS)  
Vendredi 8 juin 2018 sur l'île de Houat (56)

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation de la démarche Natura 2000
3. Présentation des sites Natura 2000 « Iles de Houat-Hoedic »
4. Calendrier
5. Questions diverses

1- Introduction

Madame Vielvoye, maire de l'île-d'Houat, présente en quelques mots l'histoire et la richesse de l'île et précise que les problématiques étant communes avec l'île d'Hoedic, le travail présent et à venir se fera conjointement. Elle insiste sur le caractère insulaire qui entraîne de nombreuses contraintes au quotidien. Elle demande alors aux membres du comité de pilotage (copil) de ne pas oublier l'homme et de prendre en compte les identités diverses.

La Zone Spéciale de Conservation « Iles de Houat-Hoedic » (directive « Habitats-Faune-Flore ») étant à 97%, majoritairement marin, la présidence est partagée entre le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet du Morbihan. Ainsi, monsieur l'administrateur général des affaires maritimes (AGAM) Daniel Le Diréach, adjoint au préfet maritime de l'Atlantique chargé de l'action de l'Etat en mer, co-préside ce comité de pilotage avec monsieur le sous-préfet de Lorient, Pierre Clavreuil.

A ce titre, l'AGAM le Diréach introduit la séance en remerciant Mme le maire de Houat pour son accueil et la mise à disposition de la salle. Monsieur Clavreuil souligne l'importance de ce dossier à l'occasion de sa rencontre avec le préfet maritime de l'Atlantique ainsi que l'enthousiasme et le dynamisme dont a fait preuve Mme Vielvoye concernant le lancement de la démarche Natura 2000 de ces deux sites.

Mme Moison, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire d'Hoedic, excuse M. le Maire retenu par d'autres obligations, remercie madame Vielvoye de son accueil et souligne la solide coopération entre les deux îles.

Les présidents laissent ensuite la parole à monsieur Berthelot de la DREAL Bretagne pour la présentation de la démarche Natura 2000.

2- Présentation de la démarche Natura 2000

Au cours de la présentation, l'AGAM Le Diréach précise que les zones Natura 2000 au large (oiseaux, récifs et mammifères marins) dont il est fait état dans le diaporama, représentent des surfaces importantes situées le long du plateau continental. Quand elles seront toutes désignées, elles agrandiront de manière substantielle la surface totale des sites Natura 2000 français.

Mme Le Gurun, conseillère municipale de l'île d'Houat, interpelle le copil sur les conséquences de la mise en œuvre de Natura 2000 sur la pêche professionnelle, notamment de chalutage à proximité des côtes. Monsieur Berthelot répond que c'est un sujet important qui sera évoqué dans un second temps. L'AGAM Le Direach ajoute que les activités pratiquées sur le site sont précisées dans le diagnostic économique du document d'objectifs. La démarche Natura 2000 permet de concilier les enjeux du site, l'objectif étant de maintenir les activités humaines.

La parole est ensuite passée à Monsieur Augé, responsable de l'antenne atlantique de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), afin qu'il présente son antenne, basée à Nantes.

M. Bredin, association des îles du Ponant, interroge Monsieur Augé sur l'identification des financements pour les actions à mettre en œuvre et si l'AFB a la possibilité de les financer directement. Ce dernier répond que l'AFB finance d'ores et déjà des actions (notamment d'acquisition de connaissances) sur des sites Natura 2000 mais qu'il est difficile au stade d'élaboration du docob d'identifier précisément toutes les sources de financements, les modalités d'intervention des différents financeurs potentiels pouvant évoluer dans le temps.

### **3- Présentation des sites Natura 2000 « Ile de Houat-Hoedic »**

Monsieur Casabonnet, chargé de mission à l'AFB, poursuit la présentation sur la rédaction d'un document d'objectif (docob), plan de gestion du comité de pilotage.

Au moment de la présentation du diagnostic écologique, madame Vielvoye prend exemple de l'exercice militaire franco-britannique CATAMARAN. L'AGAM Le Direach précise que cet exercice a fait l'objet d'études environnementales afin d'adapter le choix des zones d'exercice en fonction des enjeux écologiques des sites.

### **4- Calendrier**

Monsieur Casabonnet propose ensuite la méthode de travail et le calendrier des actions. Il est ainsi programmé 8 groupes de travail et 3 comités de pilotage jusqu'en 2021. Monsieur Bioret, de l'institut de Géo-architecture, demande alors s'il existe des moyens financiers qui couvrent les frais de déplacement des membres du copil. Monsieur Berthelot répond que non, dans l'immédiat.

### **5- Gouvernance**

Les deux préfets informent les membres du comité de pilotage de la candidature de la mairie de l'île d'Houat en tant que structure élaboratrice, ainsi que la candidature de Mme Vielvoye en tant que présidente de ce copil.

Mme Vielvoye précise que la présidence de ce copil a été proposée à la communauté de communes Auray-Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et que son président a vivement encouragé la candidature de madame le maire. En présence de la 1<sup>ère</sup> adjointe au maire d'Hoedic, Mme Moïsdon, l'AGAM Le Direach note la parfaite entente entre ces deux îles étroitement liées.

Conformément au code de l'environnement, l'AGAM Le Direach interroge les membres sur ces deux candidatures. Sans observation du copil,

les représentants des préfets valident la candidature de Mme Vielvoye désignée présidente du comité de pilotage « Îles de Houat-Hoedic » et la candidature de la mairie de l'île d'Houat en tant que structure élaboratrice du docob pour les parties terrestres.

Mme Vielvoye remercie les membres du copil ainsi que l'AGAM Le Diréach et le sous-préfet de Lorient et ajoute qu'elle assumera cette fonction jusqu'en 2020, date des prochaines élections municipales.

L'AGAM Le Diréach détaille ensuite les rôles de chacun dans la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 de ces deux sites. Afin d'élaborer le docob des parties terrestres, la mairie de l'île-d'Houat recrutera prochainement un(e) chargé(e) de mission.

L'élaboration du docob pour les parties marines sera confiée à l'AFB, experte scientifique du milieu marin. Monsieur Augé présente alors Anahita Marzin, nouvelle chargée de mission de l'AFB qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2018. Elle s'occupera de la rédaction du docob pour les espèces et les habitats marins (Zone Spéciale de Conservation). Monsieur Augé ajoute que ce travail se fera en partenariat avec la mairie de l'île-d'Houat et qu'à ce titre de nombreux échanges, et notamment réunions, seront indispensables à la bonne réalisation du docob.

#### Questions diverses

L'AGAM Le Diréach suggère un possible raccourcissement du délai de réalisation du docob compte tenu de l'acquisition des connaissances qui sont maintenant disponibles.

Monsieur le sous-préfet ajoute que le délai de 3 années pour réaliser ce document semble trop long. Il souhaiterait que les structures élaboratrices partent sur un délai de 2 ans de réalisation.

Monsieur Augé répond que ce délai s'explique par l'expérience acquise sur d'autres sites. Cependant, ils essaieront dans la mesure du possible de tenir ce délai de 2 ans.

Monsieur Leurette, de la FNPP, ajoute qu'il préfère que le copil valide le document d'objectif en 3 ans et qu'il ne soit pas bâclé.

Monsieur le sous-préfet lui répond que par expérience, ce n'est pas parce qu'un document met plus longtemps à être validé qu'il ne sera pas bâclé.

Monsieur Pajot, du conseil départemental du Morbihan, ajoute que même si la connaissance est disponible, il ne faudra pas minimiser les temps de discussions et d'échanges.

Madame Vielvoye demande de conserver une démarche claire et accessible pour tous notamment du fait des différents documents de gestion (N2000, conservatoire du littoral...).

Madame Lecerf, du CRPMEB de Bretagne, demande s'il est prévu une analyse des risques sur le site car compte tenu des enjeux forts du site, les temps de concertations sont importants.

En réponse, Monsieur Augé explique que la démarche Natura 2000 prévoit que les porteurs de réalisent une évaluation d'incidences de leurs activités. Concernant les activités de pêche professionnelle, un dispositif d'analyse des risques et de mesures pour les réduire, le cas échéant, permet d'exonérer ces activités d'évaluation d'incidences. Cette étude consiste à croiser les activités de pêche avec les habitats marins du site pour identifier les risques de porter atteinte aux objectifs de conservation du site et, le cas échéant, de définir des mesures.

A la question de madame Lecerf sur la programmation d'une analyse des risques sur ce site, Monsieur Casabonnet rappelle que le CRPMEB de Bretagne doit être associé à cette analyse et qu'une discussion doit donc avoir lieu afin qu'une décision sera prise.



Monsieur Bredin, représentant les îles du Ponant, insiste sur l'importance du fonctionnement du travail en réseau des chargés de missions.

Monsieur Froger, chargé de mission Natura 2000 sur Belle-Ile-en-Mer, confirme cette remarque par expérience. Le milieu terrestre et le milieu marin ont des fonctionnements différents. Les problématiques du milieu marin ne doivent pas bloquer le travail réalisé sur le milieu terrestre.

L'AGAM Le Diréach propose d'utiliser les moyens de communication modernes pour faciliter les échanges tels que les visio-conférences, compte tenu du nombre de liaisons bateaux moins fréquentes sur Houat.

Madame Vielvoye ajoute à l'attention des membres du copil que les chargés de missions seront leurs interlocuteurs directs.

Monsieur Leurette, demande à titre d'exemple s'il est possible de consulter le docob de l'île de Groix.

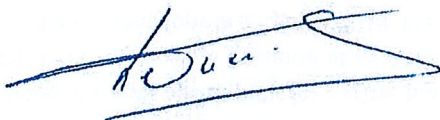
Monsieur Casabonnet répond que le docob n'est pas disponible pour l'instant car il n'a pas encore été validé par le copil. Le calendrier de la démarche Natura 2000 « île de Groix » prévoit une validation de ce docob avant la fin de l'année 2018. Les différents documents de travail sont cependant disponibles sur le site internet dédié au site Natura 2000 de l'île de Groix (<http://groix.n2000.fr/GT> etat initial).

L'AGAM Le Diréach remercie madame le maire pour l'organisation du déjeuner ainsi que les personnes qui présenteront les enjeux écologiques de Houat à l'occasion de la sortie de terrain. Il ajoute que les préfets sont à la disposition de madame le maire pour l'accompagner dans la mise en œuvre de la démarche Natura 2000.

Les deux présentations en support des exposés de la DREAL et de l'AFB sont jointes au présent compte-rendu.

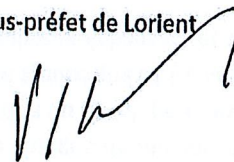
Le 03 JUL 2018

L'adjoint au préfet maritime de l'Atlantique  
chargé de l'action de l'Etat en mer



Daniel Le Diréach

Le sous-préfet de Lorient

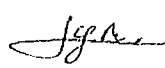





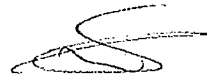

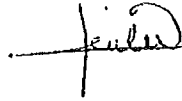


Pierre Clavreuil

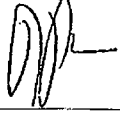
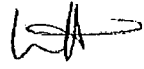

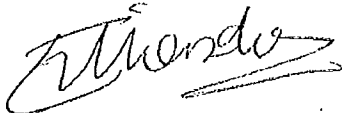
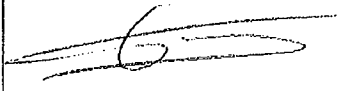
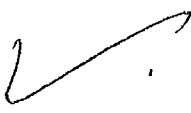
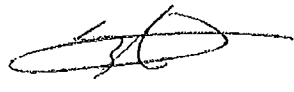
# Comité de pilotage Natura 2000

« îles de Houat-Hoëdic »

le 8 juin 2018

Nom -Prénom	Organisme	Adresse-mail - Tel	Signature
VAGNE Betty	Mairie Houat (stage)	betty.vagne@houat.mairie.fr	
Le Fun Patrick	ACCA Houat conseiller municipal	patrick.lefun17@ gmail.com	
Phillippe Christophe	Président de l'ASSOC d'Hoëdic		
Bothin Rémi	AP. MEVRAN	mevran@mevran .org	
LE GURUN Caroline	conseiller municipal HOUAT	carolegurun@ orange.fr	
SOUNY PATRICK	conseiller municipal Houat	patrick.souny@ orange.fr	
GAUTIER Sébastien	ONCFS Morbihan	sebastien.gautier@ oncfs.gouv.fr	
ROBIN Franck	ONCFS 56	franck.robin@oncfs.gouv.fr sd56@oncfs.gouv.fr	
GUILLARD Sébastien	DDTM 56 SENB/NFC	sebastien.guillard @morbihan.gouv.fr	

Nom -Prénom	Organisme	Adresse-mail - Tel	Signature
Boussuel Chantal	F Francemer 56	0647900649 chantal.boussuel@orange.fr	
LECERF Sophie	CRPHEM Bretagne	slecerf@bretagne- peches.org	
D'HARDIVILLE Céline (remplacement MEYNIÉ Elvira)	CDPMEM 56	cdhardiville@bretagne- peches.org emeynie@bretagne-peches.org	
Blouin Faustine	Premar		
LALYS Jean François	ENE D'S	jean-francois.lalys @eneds.fr	
DUTOURET Louis	HELP Surl	helpsurl@ netcourrier.com	
FLEITOUR Jean - Baptiste	Compagnie Sports de Morbihan	j.b.fleitar@compagnie sportsde.morbihan.fr	
FERTIN Mathieu	Bretagne Vivante	mathieu.fertin @ bretagne-vivante.org	
Julien FROGER.	CEBI	julien.froger @cebi.fr	
Elise LAURENT	Conservatoire botanique national de Brest	e.laurent@ cbnbrest.com	
Frédéric BIORET	Institut de Géographie UBO	fredric.bioret@ univ-brest.fr	

Nom - Prénom	Organisme	Adresse-mail - Tel	Signature
PAJOT Régis	CA 56	regis.pajot@mariti.fr 02 97 54 82 92	
BARBOUX Marie - Françoise	DMZ DDTM 56		
Marc LEURETTE	Hoedic Pêche en Mer (FNPP)	hoedic.pedreemer@gmail.com	
CAMBIER Ame - Sophie	Sous Préfecture Lorient	ame.sophie.cambier@mariti.fr	
Patrice CLAUDEL	Union des associations de navigateurs du Golfe UNAN 56	président Qunau56.bzh pk: claudel@free.fr	
André LERCOLEY	UNAN France	a.a. lercoley@wanadoo.fr	
Indrée VIEUXPE	Mairie de Hœdic	mairie.hoedic@wanadoo.fr	
Emilie MORISON	1 <sup>re</sup> Adjointe Mairie d'Hœdic	mairie-hoedic@wanadoo.fr	
Daniel LE DREACH	Adjoint AEM Prefet. Maritime Atlantique		
Pierre CLAVREUIL	Sous-Préfet de Lorient		
Camille BIOT - ROUGEAUX	Conseillère du Littoral	c.biot@conseillerie-du-littoral.fr	
Denis BREDIN	AIP	d.bredine@iles-du-pouvent.com	